

MÉMENTO

SIERRE
Concert classique au temple

Le trio Huber (violon et alto, orgue et basso continuo, flûtes à bec et poèmes) animera un concert le 25 septembre à 17 h au temple de Sierre, avenue des Alpes 14. Entrée libre, collecte à la sortie.

SIERRE
A l'Hacienda

Vendredi 24 septembre dès 21 h, deux formations oscillant entre abstract hip-hop et électro, Imperial Poum Poum Tchak et Reverse Engineering, feront vibrer l'Hacienda de Sierre.

AYENT
A tous les Gérard

La Confrérie de saint Gérard tiendra son chapitre annuel le 25 septembre à la chapelle du Moulin à Luc, Aylent, où un office religieux sera célébré à 11 h, suivi d'un apéritif offert.

LOÛCHE
Concert d'orgue

Hannfried Lucke, professeur de l'Université Mozarteum de Salzbourg, animera un concert sur l'orgue historique de la chapelle du Ringacker, entre La Souste et Loèche, le 25 septembre à 17 h.

SION
Les rendez-vous des fibromyalgiques

Le groupe de Sion et Sierre de l'Association suisse des fibromyalgiques organise une promenade pour ses membres et amis le 27 septembre. Rendez-vous à 14 h 30 devant le Restaurant des Iles à Sion. Quant à son prochain café-rencontre, il aura lieu le 11 octobre à 17 h 30 au Café de la Place à Sion. Renseignements au 027 458 20 54.

PUBLICITÉ

ANCIENNE ABBAYE
Relais du Valais
VETROZ
Tous les jours à midi et le soir:
Brisolée royale
à discrétion, Fr. 35.- par personne y compris moult et vin nouveau.
Tél. 027 346 03 03
A l'étage, notre restaurant gastronomique.
www.relaisvalais.ch

LE CERCLE
Marcia Carron
Fully - Tél. 027 746 12 97
Tous les jours midi et soir
BRISOLÉE AU FEU DE BOIS
dès le 24 septembre jusqu'au 13 novembre
• Café - p. restauration - shop
• Location salles jusqu'à 300 p.
• Banquets, apéritifs, spectacles
www.lecercle.ch
Terrasse et place de jeux pour enfants

Un prix pour Crans-Montana

PROTECTION DES ALPES ▶ Grâce au plan d'action Environnement et Santé, la station fait partie des finalistes du concours international.



Grâce au PAES, Crans-Montana peut désormais se vanter d'offrir un réseau de randonnées didactiques LDD

VALPLANTES DISTINGUÉ

L'autre distinction valaisanne de la CIPRA est allée à la coopérative Valplantes/Bio Alp Tea. Après vingt ans d'activité, les principaux objectifs sont qualitativement remplis: nouvelles possibilités de revenus paysans et production biologique respectueuse de l'environnement.

Valplantes produit 100 tonnes de plantes séchées par an. En 1996, Valplantes a lancé le Bio Alp Tea, qui se vend aujourd'hui à 1,5 million de litres.

RÉALISATIONS EN MASSE

Le concours de la CIPRA a distribué huit prix pour un total de 160 000 euros (250 000 francs). Ils concernent des réalisations en Autriche, au Tyrol du Sud (Italie), la Vénétie, Julienne/Frioul, l'Allemagne, la Slovénie et les Grisons.

Il y eut également quinze autres finalistes dans tout l'arc alpin, dont la Coopérative Valplantes/Bio Alp Tea et le Plan d'action environnement et santé (PAES) de Crans-Montana.

PASCAL CLAIVAZ

Et un nouveau prix pour le plan d'action Environnement et Santé de Crans-Montana. Cette fois-ci, c'est la Commission internationale pour la protection des Alpes (CIPRA) qui a fait du projet du Haut-Plateau l'un des quinze finalistes internationaux qui «assurent des emplois en montagne tout en respectant le développement durable».

Il faut savoir aussi que cette organisation est proche de l'Initiative des Alpes, son aire d'action couvrant tout l'arc alpin

En tout, huit lauréats ont reçu des prix et quinze autres sont arrivés en

finale. Parmi ceux-ci, le plan d'action Environnement et Santé de Crans-Montana qui existe depuis trois ans sur le Haut-Plateau a convaincu le jury.

Parmi les arguments du CIPRA, on retrouve plusieurs réalisations du PAES.

Il y a également la création de sentiers thématiques (Mille-pattes, développement durable, chemin de la transhumance (voir www.transhumance.ch) et chemin de l'eau. Il faut également développer des produits, du type randonnées, en collaboration avec tous les acteurs touristiques, sans oublier les rencontres mo-

bilité pour les personnes empêchées. Mentionnons enfin l'Ecole du goût et les semaines gastronomiques de promotion des produits régionaux, la prévention du tabagisme, les actions sur les transports publics et les pistes de ski, le magazine d'information régionale avec site internet et, enfin, le lancement de l'étude pour la création d'une association de communes.

Une priorité: la mobilité

A travers ce projet, Crans-Montana a également pu tenir le rôle de région pilote dans le domaine mobilité et bien-être. Elle s'est dotée d'un

plan directeur intercommunal avec un plan sectoriel de la mobilité, d'un état des lieux de la gestion de l'eau et d'une analyse urbanistique

Mais le projet principal du PAES reste le problème de circulation à l'intérieur de la station.

Sous son impulsion, des tests ont pu avoir lieu dans deux endroits de Crans-Montana à la fois en hiver et en été. Aujourd'hui, les six communes concernées ont pris des décisions différentes pour tenter de régler le problème. La saison hivernale 2005-2006 permettra de dresser un premier bilan des différentes décisions politiques.

THÉÂTRE POPULAIRE À AYENT

Le loup est de retour

VINCENT FRAGNIÈRE/C

Après le lynx, le loup et l'ours, voilà le retour de la troupe Pet'Hollywood d'Aylent qui monte sur scène dans une nouvelle création au titre énigmatique de «Gare au loup!»

Cette troupe menée par Sylvia Fardel interprète tous les deux ans une pièce de théâtre entièrement imaginée et créée sur la base de ses improvisations autour d'un thème choisi en commun. Les acteurs et leur professeur de théâtre se retrouvent une fois par semaine durant une année pour mener à terme leur projet qui devient au fil du temps une création originale mise en texte par Etienne Fardel et en scène par sa sœur Sylvia. Une initiative culturelle qui a réussi à fidéliser un public qui ne manquerait sous aucun prétexte une représentation de la troupe Pet'Hollywood, troupe de théâtre créée à l'occasion de la fête villageoise de Blignou à Aylent en 1999.

Spectacle loufoque. «Gare au loup!» est une comédie loufoque qui fera vivre au public un aspect de cet animal qui n'a de cesse de terroriser les enfants et parfois les adultes. Un mélange de burlesque et de suspens qui va vous faire découvrir la vie des habitants d'ici et leur peur chimérique de cette fameuse bête de légende. Légende ou réalité, un peu comme son retour sur les terres valaisannes qui réjouit certains et agace d'autres. La vie est loin d'être un long fleuve tranquille lorsque l'on croise le chemin du



La troupe Pet'Hollywood à Aylent a été particulièrement inspirée par le retour du loup en Valais. LDD

loup, vous en aurez un avant-goût en compagnie de cette cohorte d'acteurs locaux coachés par la spécialiste Sylvia Fardel.

Les représentations auront lieu sur une semaine afin de permettre à toute la population locale de voir au moins une fois le spectacle. Elle débuteront le 6 octobre pour se ter-

miner le 15 toujours au préau de Saint-Romain. Six dates pour savoir à quelle sauce le loup «ayentoz» va vous dévorer.

«Gare au loup!» Représentation les 6, 7, 8, 13, 14 et 15 octobre au préau de Saint-Romain à Aylent. Billet en vente à la banque Raiffeisen ou réservation possible au 027 398 45 00.

EN BREF

NEW MISS ET MISTER VALAIS
Le concours est annulé

Programmé ce dimanche au bar Saint-James à Sion, le casting de «New Miss et Mister Valais» a été annulé par les organisateurs de la manifestation, à savoir Pierre Buralassi, Nicole Barmaz, Jacqueline Riesen et Muriel Lathion. «Nous avons décidé d'interrompre cette aventure avant même qu'elle ne débute pour des raisons indépendantes de notre volonté», a affirmé Jacqueline Riesen.

Annoncé il y a un peu plus d'un mois, ce concours voulait développer un nouveau concept, à savoir ne pas miser uniquement sur des critères de beauté, mais intégrer d'autres qualités pour la désignation de la Miss et du Mister Valais 2006.

Les vingt candidats et candidates sélectionnés se seraient affrontés chaque mois dans un lieu différent du canton à travers des épreuves qui auraient permis à chaque fois d'éliminer deux personnes. «Nous voulions simplement nous amuser à travers une démarche qui ne se limite pas au simple concours de beauté, mais qui offre aux jeunes également un certain développement personnel», poursuit Jacqueline Riesen. Peu après l'annonce de la manifestation, les propriétaires de la marque «Miss et Mister Valais» avaient demandé, à travers leur avocat Me Fanti, l'annulation du concours en raison de la protection de la marque (cf. «Le Nouvelliste» du 16 septembre).

Après diverses négociations, les organisateurs ont donc préféré abandonner leur projet. Tous les candidates et candidats inscrits peuvent donc tracer leur rendez-vous de dimanche...VF